

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2019 à 09 H

Étaient présents : ANDRE Jean-Luc, CHABERT Patrick, CHAUVET Antoine, CHENE Bernard, COHENDET Robert, COURT Reine, DURAND Jean-Claude, GONTHIER Guy, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian,
Absents : GIBERT Alain (procuration à COHENDET R), AVAKIAN Grégory, BOHAN Stéphanie, BONNIVARD Emilie, DE VRIES Catherine, PELLISSIER Daniel, SORNIN Frédéric, TINERT Maud

Le Procès-verbal de la séance du 09 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

PROJET PLAINE DE JEUX ST FRANCOIS LABELLEMONTAGNE : Après avoir entendu l'exposé de M. le Directeur de Labellemontagne, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet, donne à la majorité un accord de principe pour que l'étude soit lancée avec implantation à droite de la balnéo avec un retrait par rapport au projet présenté, et précise qu'il ne pourra se réaliser que sous réserve de pouvoir acquérir le foncier.

PROCEDURE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE : M. Le Maire rappelle la demande de l'étude de Me BLANC concernant un bien vacant et sans maître, parcelle 163T1446, sur la commune de Montaimont. Le Conseil décide à l'unanimité d'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code civil et autorise M. le Maire à signer tout acte relatif à l'incorporation de ce bien vacant et sans maître.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA PLACE DU PLANET : Le Conseil Municipal constate à l'unanimité la désaffectation des parcelles nouvellement cadastrées C1742-1743-1744 et prononce le déclassement du domaine public en vue de leur transfert dans le domaine privé de la Commune.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un poste permanent de rédacteur (référént saisonniers et optimisation taxe de séjour) et un poste saisonnier pour les services techniques.

LOGEMENTS DES SAISONNIERS – CONVENTION AVEC L'ETAT : M. le Maire informe le Conseil que le projet de convention préparé par le Cabinet MDP a été envoyé aux services de l'Etat pour approbation. N'ayant pas de retour, cette convention sera présentée lors d'une prochaine séance.

DECISIONS MODIFICATIVES : Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions de décisions modificatives à apporter au budget général (transfert de crédits et prises en compte des écritures nécessaires à la sécurisation du prêt Helvetix).

MEUBLES TOURISTIQUES – APPROBATION DES TARIFS : Après avoir pris connaissance des propositions de grilles tarifaires pour les meublés touristiques du Roc Noir et les gîtes de Montgellafrey, le Conseil valide les tarifs à l'unanimité.

ESPACE ASSOCIATIF MONTGELLAFREY – AVENANTS : Le Conseil approuve à l'unanimité les avenants présentés pour le lot 3 (2.855 € HT) et pour le lot 5 (1.377,14 € HT).

RESEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT : M. le Maire rappelle que dans le cadre de la commune nouvelle, il a été acté le principe d'uniformisation des tarifs appliqués au service d'eau et d'assainissement en régie (Montaimont et Montgellafrey). Le Conseil approuve à l'unanimité les tarifs proposés pour 2020.

PROJET IMMOBILIER DES GENTIANES : M. le Maire présente la proposition d'étude économique pour la réhabilitation de l'hôtel les Gentianes, qui pourrait être financée en intégralité par la Région. Le Conseil valide à l'unanimité la demande de subvention.

SAEML ST FRANCOIS LONGCHAMP TOURISME- INDEMNISATION DU PRESIDENT DU CA : Après avoir pris connaissance du compte rendu du CA de la SAEML du 05/11/2019, le Conseil valide à l'unanimité la proposition de rémunération présentée.

PROJET D'ACQUISITION SYSTEME LIDAR : M. le Maire rappelle au Conseil la présentation faite par St François Labellemontagne concernant une nouvelle technique de relevé de mesure à distance et l'utilisation qui pourrait en être faite pour la Commune. Le Conseil approuve la proposition d'acquisition d'un système LIDAR et prend note de la participation de Labellemontagne (pour le domaine skiable). Une consultation devra être lancée.

FOYER SKI DE FOND DE MONTAIMONT – MARCHE DE TRAVAUX : M. le Maire délégué de Montaimont présente au Conseil les offres reçues concernant la réhabilitation du bâtiment du foyer de ski de fond (foyer et appartement). Le Conseil valide à l'unanimité les propositions retenues pour un montant respectivement de 45.742,15 € HT et 56.926,01 € HT. Le Conseil sollicite de la Région un financement pour la rénovation de l'appartement.

QUESTIONS DIVERSES - Le Conseil :

- PREND ACTE des rapports annuels 2018 du SIEPAB pour l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif ;
- APPROUVE la proposition de AGATE pour engager la procédure de DSP nécessaire à la gestion du parcours aventures ;
- DONNE un accord de principe pour la cession de terrains pour la construction de places de stationnement (Résidence Crêt Villot) ;
- VALIDE les devis pour la modification du raccordement des eaux usées des Chalets de la Madeleine (1.810 € HT), la reprise des enrobés pour les abris bus (2.200 € HT), l'installation d'une porte intérieure avec digicode à la Maison du Tourisme (4.177 € HT), la proposition pour la mise en place par l'OT d'une navette pour le domaine de ski de fond, et la réalisation de panneaux pour les plans de masse (13.350 € HT) ;
- PROPOSE d'accueillir une étape du Tour de l'Avenir 2020 ;
- DECIDE de surseoir à la démolition du bâtiment la Vigie.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 15 novembre 2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST



(Handwritten signature of M. Patrick Provost)